NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/708
26 novembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Points 19, 22, 37, 43, 45, 46, 47, 60 c) et e), 66, 68, 69, 79, 88, 94, 95, 96, 98, 100 et 102

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

PROGRAMMES ET ACTIVITES EN FAVEUR DE LA PAIX DANS LE MONDE

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOWERNEMENT SUD-AFRICAIN

OWERTURE DE NEGOCIATIOYS GLOBALES SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

QUESTION DE CHYPRE

CONSEQUENCES DE L'OCCUPATION DU KOWEIT PAR L'IRAQ ET DE L'AGRESSION IRAQUIEHNE CONTRE LE KOWEIT

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET : APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DU DESARMEMENT; RELATION ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

QUESTION DE L'ANTARCTIQUE

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

PROTECTION ET SECURXTE DES PETITS FTATS

PROTECTXON DU CLIMAT MONDIAL POUR LES GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTION DE LA FEMME

STUPEFIANTS

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

ACTIVITES DES INTERETS ETRANGERS, ECONOMIQUES ET AUTRES, QUI FONT OBSTACLE A L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX DANS LES TERRITOIRES SE TROUVANT SOUS DOMINATION COLONIALE, ET AUX EFFORTS TENDANT A ELIMINER LE COLONIALISME, L'APARTHEID ET LA DISCRIMINATION RACIALE EN AFRIQUE AUSTRALE

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Lettre datée du 22 novembre 1991. adressée au Secrétaire général Par le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du Communiqué adopté par la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui s'est tenue à Harare du 16 au 22 octobre 1991 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir fsire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 19, 22, 37, 43, 45, 46, 47, 60 c) et e), 66, 68, 69, 79, 88, 94, 95, 96, 98, 100 et 102.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Simbarashe S. MUMBENGEGWI

/...

NNEXE

Déclaration du Commo nwealth adontee' à Harare

1. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, réunis à Harare, réaffirment leur confiance dans le Commonwealth, association volontaire d'Etats souverains indépendants, dont chacun est responsable de ses propres politiques et qui se concertent et coopèrent pour servir les intérêts de leurs peuples et la cause de la comprehension internationale et de la paix mondiale.

2. Le Commonwealth comprend des peuples de races et d'oriyines très diverses, représentatifs de tous les stades du développement economique et d'une grande diversité de cultures, de traditions et d'institutions.

3. Le Commonwealth doit sa force à cette diversité, tempérée par la communauté de langue et de culture et par l'héritage commun de l'état de Droit. Il a pour tradition de chercher le consensus par la concertation et les échanqes d'expérience. 11 est particulièrement bien place pour servir de modele et de catalyseur à de nouvelles modalités d'amitié et de coopération universelles dans l'esprit de la Charte des Nations Unies.

4. Les membres du Commonwealth ont aussi en commun l'attachement à certains principes fondamentaux qui sont énoncés dans la déclaration de principe sur laquelle se sont entendus nos prédécesseurs à la réunion de Singapour en 1971. Ces principes ont résisté à l'épreuve du temps. Nous leur restons entièrement attachés, car aujourd'hui comme il y a 20 ans :

- Nous croyons que la paix et l'ordre internationaux, le développement économique mondial et l'état de Droit dans les relations internationales sont essentiels à la sécurité et à la prospérité de l'numanité;

- Nous croyons à la liberté individuelle garantie par la loi, à l'égalité des droits de tous les citoyens, indépendamment du sexe, de la race, de la couleuc, de la confession et de l'appartenance politique ainsi qu'au droit inaliénable de tout un chacun de participer par un processus libre et démocratique aux grands choix de société:

- Nous considérons que le préjugé racial et l'intolérance sont une maladie pernicieuse qui compromet les chances de développement sain et que la discrimination raciale est le mal absolu;

- Fermement attachés au principe de la diqnité et de l'égalité de tous les êtres humains, nous nous opposons à toute forme d'oppression raciale;

- Nous reconnaissons l'impottance et l'urgence du développement économique et social pour satisfaire les besoins élémertaires et répondre aux aspirations de la grande rnajorité des peuples du monde et

/...

nous nous employons à corriger progressivement les grandes inégalités de niveau de vie qui existent dans nos pays.

5. A Harare, nous nous sommes proposés d'appliquer ces principes à l'actualité, au moment où le Commonwealth se prépare à relever les défis des années 90 et du XXIe siècle.

6. La planète n'est plus prise dans l'étau de la guerre froide. Dans bien des parties du monde, le totalitarisme cède la place à la démocratie et à la justice. La décolonisation est pratiquement achevée. Des reformes importantes sont pour le moins amorcées en Afrique du Sud. Tous ces changements, si heureux et réconfortants qu'ils soient, créent pour le monde et pour le Commonwealth de nouvelles tâches et de nouveaux défis.

7. Depuis 20 ans, plusieurs pays du Commonwealth se sont beaucoup développés sur le plan économique et social. On se rend compte que l'économie de marché et l'ouverture au commerce international et à l'investissement étranger peuvent stimuler le progrès économique et améliorer les niveaux de vie. Beaucoup de pays du Commonwealth sont pauvres et accablés par des problèmes inextricables : démographie galopante, pauvreté sans issue, dette écrasante, dégradation de l'environnement. Plus de la moitié des Etats du Commonwealth sont particulièrement vulnerables à cause de leur très petite taille.

8. Seul un développement rationnel et durable peut offrir à ces millions de déshérités des chances d'améliorer leur sort. Des apports de ressources publiques et privées du monde développé au monde en développement et des régimes nationaux et internationaux propices sont indispensables pour que cet objectif puisse être atteint. Le développement aidera à s'attaquer à toute une gamme de problèmes qui touchent toute la communauté mondiale tels que la dégradation de l'environnement, les migrations et les réfugiés, les maladies transmissibles, la production et le trafic des stupéfiants.

9. Ayant réaffirmé les principes du Commonwealth et examiné les problèmes et défis que doivent affronter le monde et le Commonwealth qui en fait partie, nous nous engageons au nom du Commonwealth et de nos pays à redoubler d'efforts, notamment dans les domaines suivants :

- Défense et promotion des valeurs politiques fondamentales du Commonwealth :

  - Démocratie, procédures et institutions démocratiques adaptées aux situations nationales, état de Droit, indépendance du pouvoir judiciaire, gouvernement juste et honnête;

  - Droits fondamentaux, et notamment égalité des droits et des chances de tous les citoyens, indépendamment de la race, de la couleur, de la confession et de l'appartenance politique;

Egaïité des sexes, garantissant aux femmes le plein exercice de tous leurs droits;

- Poursuite des efforts pour obtenir la fin de l'apartheid et l'établissement en Afrique du Sud d'une société libre, démocratique, non raciale et prospere;

- Promotion du developpement durable et réduction du naupérisme dans les pays du Commonwealth, grâce à :

  - Un cadre économique international stable et pxopice à la croissance;

  - Une gestion économique rationnelle laissant un rôle central aux forces du marché;

  - Des politiques et programmes démographiques efficacesz

  - Une gestion rationnelle du progrès technique;

  - La plus grande liberté du commerce multilateral, dans des conditions loyales et équitables pour tous, compte tenu des besoins spéciaux des pays en développement;

  - Des apports adéquats de ressources des pays développés aux pays en développement et un allégement de la dette des pays en développement les plus nécessiteux;

  - La mise en valeur du capital humain, notamment par l'éducation, la formation, la santé, la culture, le sport et des programmes de renforcement de l'entraide familiale et communautaire, l'accent étant mis sur les besoins des femmes, des jeunes et des enfants;

  - Des programmes de coopération bilatérale et multilatérale efficaces et renforcés visant à améliorer les niveaux de vie;

- Répartition la plus large du fruit du développement, dans le contexte du rsspect des droits de l'homme;

  Protection de l'environnement, grâce à l'application des principes de développement durable énoncés à Langkawi:

- Lutte contre le trafic et l'usage des stupéfiants et contre les maladies transmissibles:

- Aide aux petits Etats du Commonwealth qui en ont hesoin pour résoudre leurs problèmes spécifiques dans le domaine économique et dans celui de la sécurité:

- Appui à l'Organisation des Nations Unies et aux autres organisations internationales qui travaillent à l'échelle mondiale pour la paix, le désarmement et une limitation effective des armements et cherchent à promouvoir un consensus international sur les grands problèmes politiques, économiques et sociaux du monde.

10. Pour donner du poids à ces principes et les traduire dans la réalité, nous entendons améliorer et mieux cibler la coopération du Commonwealth dans ces domaines, notamment en renforçant la capacité de répondre aux demandes d'assistance émanant des Membres et en consolidant la démocratie, la responsabilité de l'administration et l'état de Droit.

ll. Nous appelons toutes les institutions intergouvernemontales du Commonwealth à relever ces défis. Nous nous engageons à les aider à mettre au point des programmes tirant parti de notre patrimoine historique, professionnel. culturel et linguistique commun pour compléter les activités des autres organisations internationales et régionales.

12. Nous invitons l'Association parlementaire du Commonwealth et les organisations non gouvernementales du Commonwealth à participer pleinement à la promotion de ces principes, dans un esprit de coopération et d'entraide.

13. Réaffirmant les principes du Commonwealth et nous engageant à nous en inspirer dans les politiques et les mesures que nous adopterons pour relever les défis des années 90 dans les domaines où nous estimons que le Commonwealth peut jouer un rôle irremplaçable, nous nous déclarons résolus à vivifier le Commonwealth et à le renforcer en tant qu'institution qui peut et doit améliorer et enrichir la vie non seulement de ses propres peuples mais de la grande communauté de peuples dont il fait partie.

20 octobre 1991

REUNION DES CHEFS DE GOWERNEMENT DES PAYS DU COMMONWEALTH

HARARE, 16-22 octobre 1991

COMMUNIQUE

Introduction

1. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se sont réunis à Harare du 16 au 22 octobre 1991. Quarante-trois des 47 pays participants étaient représentés par le Chef de l'Etat ou le Premier Ministre. La présidence était assurée par le Président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe.

2. Les chefs de gouvernement ont envoyé un message de félicitations à S. M. la Reine, en sa qualité de chef du Commonwealth. Ils se sont particulièrement félicités de l'occasion qui leur était donnée de se réunir à Harare, à un stade critique du processus d'élimination de l'apartheid, qui

depuis longtemps est une source de préoccupation pour le Commonwealth. Ils ont vivement remercié le Gouvernement et le peuple zimbabwéens de l'axcellente organisation de la Réunion et de la généreuse hospitalité avec laquelle ils ont été accueillis.

3. Rappelant que, dès 1975, lors de la Réunion de Kingston, la Namibie avait été invitée à devenir membrc du Commonwealth, les chefs de gouvernement ont chaleureusement souhaité la bienvenue au Président de Namibie, Sam Nujoma, dont le pays est devenu membre du Commonwealth en 1990.

4. Les chefs de gouvernement ont exprimé la douleur que leur inspirait le décès de Rajiv Gandhi et ils ont observé une minute de silence à sa mémoire.

L'avenir du Commonwealth

5. Les chefs de gouvernement étaient saisis Su Rapport sur les perspectives du Commonwealth pour les années 90 et au-delà, établi par 10 d'entre eux sous la présidence du Premier Ministrc de Malaisie. Ce rapport a été au centre de leurs débats.

6. Les chefs de gouvernement ont unanimement confirmé que les principes fondamentaux énoncés à Singapour en 1971 gardent toute leur validité 20 ans plus tard. Le Cornmonwealth doit réaffirmer son attachement sans faille en ce. principes et prendre pour base de toute réflexion sur son rôle futur leur application au monde contemporain.

7. Les chefs de gouvernement sont convaincus que face aux défis de l'avenir, le Commonwealth saura tirer parti de la force exceptionnelle et de la spécificité, qu'il doit à sa conununauté d'idéaux, de traditions et de langues, au fait qu'il regroupe près des deux tiers de l'humanité, qu'il est présent dans toutes les parties du globe et qu'il est capable de construire un idéal commun à partir de sa diversité.

8. Les débats du Groupe d'évaluation de haut niveau ont permis d'identifier plusieurs domaines, certains nouveaux et d'autres anciens, qui méritent que le Commonwealth y consacre une attention particulière au cours des prochaines années. Les vues des chefs de gouvernement à ce sujet sont contenues dans un document separé, la Déclaration du Commonwealth adoptée à Harare. Les chefs de gouvernement ont en outre adopté des directives pour la tenue d'élections dans les pays du Commonwealch, des critères régissant l'appartenance au Commonwealth et une stratégie en vue de rehausser son prestige.

9. Le Groupe d'évaluation de haut niveau, à l'instar des chefs de gouvernncment, demeure très préoccupé par la situation en Afrique du Sud. Les réformes récentes ont fait poindre l'espoir de voir s'établir en Afrique du Sud une société libre non raciale et démocratique, mais la violence continue à compromettre le progrès. Le Commonwealth a joué un rôle de premier plan dans la campagne internationale contre l'apartheid. Aujourd'hui que l'objectif est plus proche que jamais, les chefs de gouvernement se demandent

par quels moyens le Commonwealth doit continuer à jouer un rôle important dans le passage à une Afrique du Sud démocratique et non raciale.

10. Les chefs de gouvernement se sont demandé dans quelle mesure les institutions du Commonwealth, et notamment le Secrétariat, sont adaptées à la tâche qui les attend. Ils se sont felicites de l'examen interne auquel a procédé le Secrétaire général et qui a permis d'identifier des ressources pouvant être réaffectées aux objectifs prioritaires énoncés dans la Déclaration de Harare. Ils ont approuvé sa proposition de charger des consultants extérieurs d'entreprendre une étude de gestion pour améliorer l'efficience du Secrétariat et le rapport coût-efficacité de ses activités. Ils ont accueilli favorablement les propositions contenues dans le Plan d'action stratégique du Secrétaire général, mais ont estimé que le Groupe d'évaluation de haut niveau devrait les examiner plus à fond à la lumière des priorités définies par les chefs de gouvernement à Harare et compte tenu de l'étude de gestion et de la nécessité de doter le Secrétariat de ressources suffisantes pour entreprendre ces activités prioritaires. Les chefs de gouvernement sont convenus qu'ils envisageraient de fournir des contributions appropriées si la comparaison entre les ressources existantes et les besoins révèle que des ressources supplémentaires demeurent nécessaires.

Tendances et perspectives mondiales

11. Les chefs de gouvernement se sont felicites de la fin de la guerre froide. qui a créé de nouvelles possibilités et beaucoup amélioré les perspectives de paix, de sécurité et de développement économique sur la scène internationale. Grâce à la fin des affrontements idéologiques, la coopération internationale pourra s'attaquer plus efficacement aux nombreux problèmes, anciens et nouveaux, qui accablent l'humanité, au premier rang desquels se trouvent le paupérisme, la faim, la maladie et la dégradation de l'environnement. Les chefs de gouvernement ont exprime l'espoir que ces problèmes seront au centre des préoccupations dans un nouvel ordre international.

12. Les chefs de gouvernement se sont particulièrement félicités de la resurgence des idéaux démocratiques partout dans le monde. Ils se sont engagés à tirer parti des valeurs communes et des moyens pratiques du Commonwealth pour stimuler cette tendance encourageante. Cependant, la montée des chauvinismes ethniques, des particularismes raciaux et d'autres formes d'intolérance est une cause de grave préoccupation et une menace pour la paix et l'harmonie de la communauté. Les chefs de gouvernement sont donc convenus de faire tout le possible, aussi bien dans leurs pays que sur la scène internationale, pour combattre la discrimination sous toutes ses formes et promouvoir des procédures et des institutions adaptées aux conditions nationales et propres à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, la tolérance mutuelle et l'état de Droit.

13. Les chefs de gouvernement ont reconnu que jamais la conjoncture n'a été plus favorable à la promotion des idéaux qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies. Réaffirmant leur attachement à

l'organisation mondiale, ils sont convenus d'unir leurs efforts pour lui permettre de s'acquitter du rôle que lui assigne sa Charte.

Désarmement

14. Les chefs de gouvernement se sont vivement félicités de l'initiative spectaculaire prise récemment par les Etats-Unis, puis par l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, de réduire leurs arsenaux nucléaires, initiative qui a beaucoup amélioré les perspectives de paix mondiale. Ils ont exhorté ces Etats à poursuivre leurs efforts et les autres Etats dotes d'armes nucléaires à suivre leur exemple. Dans ce contexte, la plupart ont demandé qu'il soit définitivement mis fin à tous les essais nucléaires.

15. Les chefs de gouvernement ont noté avec préoccupation que le risque de conflits régionaux et locaux n'a pas disparu. Ce risque et l'exemple de la guerre du Golfe font ressortir la nécessité de renforcer les régimes internationaux limitant les armes de destruction massive et de limiter les arsenaux classiques au strict nécessaire pour permettre la legitime défense. Dans ce contexte, ils ont noté que plusieurs Etats ont récemment accédé au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils ont énergiquement invité tous les Etats à redoubler d'efforts pour prevenir la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects. Ils ont demandé qu'une convention sur les armes chimiques soit conclue en 1992 et donné leur accord de principe à la proposition tendant à établir à l'Organisation des Nations Unies un registre des transferts d'armes.

Droits de l'homme

16. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement collectif solide aux principes de la justice et des droits de l'homme, et notamment à l'état de Droit, à l'indépendance du pouvoir judiciaire, à l'égalité des sexes et à la responsabilité des administrations. Ils ont appuyé le rapport et les recommandations du Groupe de travail gouvernemental du Commonwealth sur les droits de l'homme. Reconnaissant que les droits de l'homme sont un des domai'nes prioritaires identifiés dans la Déclaration de Harare, ils ont invité le Secrétariat à relancer ses activités de tout type dans ce domaine et ils ont reconnu que les organisations non gouvernementales peuvent jouer un rôle important.

17. Convaincus que la Charte internationale des droits de l'homme est la clef de voûte de l'édifice des droits de l'homme, les chefs de gouvernement ont une fois de plus exhorte les membres du Commonwealth qui ne l'ont pas encore fait à devenir parties aux Pactes internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et aux droits civils et politiques.

Afriuue du Sud

18. Les chefs de gouvernement se sont felicites des reformes importantes entreprises en Afrique du Sud depuis 20 mois à la suite des initiatives du Président De Klerk. Ce succès est dû à de longues années de lutte implacable

contre l'apartheid menee par les forces d'opposition démocratiques, et en particulier à la ténacité et au courage des mouvements de libération. C'est aussi une confirmation de la validité du rôle de pointe qu'a joué le Commonwealth à la tête du combat contre l'apartheid. A la suite de ces progrès, l'éradication de l'apartheid et l'établissement d'une démocratie non raciale dans une Afrique du Sud unie et non fragmentée sont enfin en vue.

19. Les chefs de gouvernement ont exhorté toutes les parties en présence en Afrique du Sud à passer le plus tôt possible au stade des néqociations sur la constitution. Exprimant l'espoir que la tragique montée de la violence observée récemment ne déclencherait pas Un recul, ils ont énergiquement condamné cette violence et invité le Gouvernement sud-africain ainsi que toutes les autres parties à y mettre fin d'urgence. Ils ont pris connaissance avec une profonde préoccupation des révélations selon lesquelles le Gouvernement aurait secrètement financé des organisations politiques et des éléments des forces de sécurité auraient perpétré des actes de violence. Ils se sont félicités de l'accord de paix et ils ont demandé qu'il soit pleinement appliqué au plus vite.

20. C'est aux Sud-Africains eux-mêmes qu'il appartient de déterminer la teneur d'un règlement sur la question de la constitution, mais le Commonwealth doit se tenir prêt à faciliter le processus de négociation par tous les moyens que les parties elles-mêmes jugeront utiles. Les chefs de gouvernement ont donc décidé de prier le Secrétaire général de se rendre le plus tôt possible en Afrique du Sud pour étudier avec les principales parties la façon dont le Commonwealth pourrait accélérer le processus de négociation.

21. A son retour, le Secrétaire général rendra compte de ses conclusions aux chefs de gouvernement qui ont participé à l'évaluation de haut niveau ainsi qu'au Président du Zimbabwe, Président de l'actuelle réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. Les chefs de gouvernement ont autorisé ce groupe à étudier et décider des suites à donner à la mission du Secrétaire général.

Sanctions

22. Les chefs de gouvernement Ont exprimé l'espoir que le moment viendrait où la situation en Afrique du Sud justifierait un réexamen de la politique de sanctions contre l'Afrique du Sud. Ils ont rappelé que l'objectif des sanctions a toujours été d'aboutir à une élimination pacifique de l'apartheid en favorisant la négociation entre le Gouvernement et les représentants reconnus de la majorité *noire*. Reconnaissant que c'est principalement aux sanctions que sont dues les réformes acquises, ils sont convenus de continuer à Utiliser des moyens efficaces de pression pour assurer une victoire définitive dans le conflit sud-africain. C'est pourquoi, sous réserve des conditions énoncées au paragraphe ci-après, ils ont souscrit la méthode modulée élaborée par le Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, qui consiste à subordonner l'assouplissement des sanctions à des mesures réelles et pratiques tendant à

abolir l'apartheid. En ce qui concerne les différentes catégories de sanctions, les chefs de gouvernement, sous reserve des mêmes conditions, sont convenus de ce qui suit :

- L'embargo sur les armes appliqué par l'Organisation des Nations Unies et appuyé par diverses mesures spécifiques au Commonwealth doit rester en vigueur jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement sud-africain ait succédé au régime d'apartheid et soit fermement établi, avec toutes les garanties démocratiques et l'obligation de rendre des comptes;

- Les sanctions dont l'efficacité ost la plus visible, à savoir les sanctions financières, y compris les, prêts des institutions internationales de financement telles que le FMI et la Banque mondiale, ne devront être levées que lorsque l'accord se sera fait sur une nouvelle constitution démocratique, à moins que la Conférence de toutes les parties proposée ne s'accorde pour recommander le contraire ou qu'un gouvernement ne le demande;

- Les autres sanctions économiques, notamment les mesures relatives au commerce et à l'investissement, devront être levées lorsque l'accord se sera fait sur des mécanismes transitoires appropriés permettant à toutes les parties de participer pleinsment et efficacement aux négociations;

- Les snnctions de peuple à peuple, notamment celles qui concernent les relations consulaires et les visas, les boycottages culturels et scientifiques, les restrictions de la promotion touristique et l'interdiction de liaisions aériennes directes peuvent être levées immédiatement étant donné que les obstacles aux négociations ont été en grande partie surmontés et que les organisations démocratiques anti-apartheid d'Afrique du Sud ont beooin d'appui, d'encouragement et de libre interaction avec le reste du monde. L'interdicticn des liaisons aériennes sera levée à condition que South African Airways et les autres compagnies aériennes sud-africaines appliquent des programmes appropriés en faveur des groupes défavorisés.

23. Le Premier Ministre du Royaume-Uni a souligné l'importance des investissemants étrangers pour relancer'la croissance de l'économie sud-africaine et la nécessité de prendre dès maintenant des décisions si l'on veut arrêter le déclin économique à temps pour l'inauguration du premier gouvernement majoritaire sud-africain. C'est pourquoi tout en approuvant la levée des sanctions de peuple à peuple et le maintien de l'embargo sur les armes, le Premier Ministre ne souscrit pas aux recommandations du Comité concernant les délais dans lesquels seront levées les sanctions économiques et financières.

Relations svortives avec l'Afrique du Sud

24. Les chefs de gouvernement ont été encouragés par le progrès considerable arqué récemment dans la mise en place d'un mouvement sportif un fié et non

/...

racial en Afrique du Sud et se sont félicités de la décision du Comité international olympique de reconnaître le Comité national olympique d'Afrique du Sud. Ils ont décidé de continuer à encourager cette évolution et, le cas échéant, de fournir une assistance. Ils ont souligné que les codes de chaque discipline doivent prévoir une assistance pour les athlètes des deux sexes qui ont été défavorisés par l'apartheid. Ils ont décidé que pour chaque discipline, les restrictions devraient être levées lorsque les critères ci-après seront satisfaits :

- Attestation formelle des représentants de l'orgaaisation sportive non raciale competente d'Afrique du Sud que l'unité a été réalisée;

- Réintégration dans l'organisme international compétent;

- Acceptation par l'organisation sportive non raciale compétente sud-africaine de recommencer à participer aux compétitions internationales.

25. Les gouvernements des pays du Commonwealth continueront à suivre les directives du Comité olympique national sud-africain et d'autres organisations sportives non raciales représentatives. Se félicitant des progrès accomplis dans le domaine du cricket, ils ont exprimé le vif espoir que la Conférence internationale du cricket acceptera que l'Afrique du Sud participe à la prochaine coupe mondiale.

Mise en valeur des ressources humaines pour une Afriaue du Sud affranchie de l'apartheid

26. Les chefs de gouvernement reconnaissent que les membres de la majorité défavorisée ont besoin d'être instruits et formés pour pouvoir occuper des postes stratégiques pendant la période de transition et au-delà, condition essentielle du progrès. Ils se sont félicités du rapport du Groupe d'experts sur la mise en valeur des ressources humaines en vue d'une Afrique du Sud affranchie de l'apartheid intitulé "Beyond apartheid", et ils comptent bien que le Commonwealth devra jouer un rôle important, en coopération avec le reste de la communauté internationale, dans l'application des stratégies définies dans ce rapport et dans la réalisation des objectifs prioritaires. Ils sont convenus d'aider à titre bilatéral et multilatéral à assurer la valorisation du capital humain nécessaire à une Afrique du Sud affranchie de l'apartheid, notamment au moyen d'un éventuel programme multilateral volontaire des pays du Commonwealth pour la mise en valeur des ressources humaines en Afrique du Sud. Des maintenant, il faut appuyer des activités de formation et des stages en Afrique du Sud et continuer les activités à l'étranger.

27. Les chefs de gouvernement jugent important de renforcer le rôle du réseau d'organisations non gouvernementales du Commonwealth, Skills for South Africa, dans la mise en oeuvre des recommandations du Groupe d'experts. Ils ont demandé le renforcement des programmes bilatéraux du Commonwealth et des

autres programmes dans ce domaine et prié le Secrétaire général de porter le rapport du Groupe d'experts à l'attention de la communauté internationale et d'étudier la possibilité d'organiser une conférence internationale des donateurs en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies.

Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe

28. Les chefs de gouvernement ont décidé que le Secrétaira d'Etat canadien aux affaires étrangeres devrait continuer à présider le Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe et que ce comité devrait se tenir prêt à se réunir selon les besoins jusqu'à ce qu'une suite ait été donnée à toutes ses recommandations.

Etudes économiques s -- u ' -

29. Les chefs de gouvernement, reconnaissant l'utilité des travaux du Centre d'études de l'économie sud-africaine et des finances internationales, comptent bien qu'il poursuivra ses travaux.

Namibie

30. Les chefs de gouvernement se sont félicités que la Namibie aient accédé à l'indépendance et que les gouvernements namibien et sud-africain se soient mis d'accord pour établir à titre intérimaire une administration conjointe de Walvis Bay et des îles côtières en attendant un règlement définitif. Ils ont instamment demande que ces territoires soient réintégrés au plus tôt dans la Namibie, conformément à la résolution 432 (1978) du Conseiï de sécurité. Rappelant l'importance que le Gouvernement namibien attache au programme renforcé du Conunonwealth pour la Namibie, ils ont formulé des observations à ce sujet et réaffirmé leur appui.

Mozambique

31. Les chefs de gouvernement restent très préoccupés par la poursuite du conflit au Mozambique, qui continue de provoquer des pertes humaines et de détruire des infrastructures socio-écoqomiques. Ils ont instanunent demandé qu'il soit mis fin immédiatement à toute assistance exterieure, matérielle ou autre au MNR. Ils se sont engagés à appuyer les efforts de paix et ont exhorté la communauté internationale à faire tout son possible pour faire avancer le processus de paix. Ils ont invité les parties à l'Accord de Rome du ler décembre 1991 à respecter l'esprit et la lettre de cet accord et ils ont félicité le Gouvernement moeambicain et les médiateurs de Rome de leurs efforts persistants pour aboutir à un règlement général assurant la paix et la réconciliation nationale. Notant que les deux parties se sont engagées dans le protocole du 18 octobre 1991 à conclure le plus tôt possible un accord de paix général, ils ont vivement exhorte les parties à en diligenter la signature.

32. Le6 chefs de gouvernement ont remercié les pays accueillant les réfugiés mozambicains qui continuent de fuir leur pays et ont appelé la communauté internationale à continuer de leur fournir une assistance. Ils ont noté que le renforcement de la capacité institutionnelle de garantir et promouvoir des pratiques démocratiques tient une place importante dans les projets de réinstallation et de réintégration des personnes déplacées et de normalisation. A ce propos ils ont félicité le Fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique des apports qu'il fournit pour répondre aux besoins prioritaires, qui complètent utilement les contributions bilatérales considérables de6 pays tant développés qu'en développement du Commonwealth. Ils Ont reconnu que le Fonds aurait besoin de contributions stables pour financer un programme quinquennal complet comprenant une assistance pour la preparation d'élections multiparti et pour d'autres aspects du développement institutionnel.

Angola

33. Les chefs de gouvernement se sont felicites de la signature en Angola d'un accord de paix entre le Gouvernement et l'UNITA et ont exhorté la communauté internationale à appuyer sa mise en oeuvre, notamment le processus de démocratisation, ainsi que la reconstruction de l'Angola.

' Etats

34. Les chefs de gouvernement ont reconnu que l'actualité internationale montre à quel point le6 petits Etats restent vulnérables et ils ont instamment demandé que les initiatives bilatérales, régionales et multilatérales propres à promouvoir un environnement propice à leur sécurité et à leur viabilité soient appuyées. Il6 ont réaffirmé que les petits Etats méritent un traitement et un appui spéciaux à cause de leurs problèmes spécifiques, et qu'ils doivent continuer à bénéficier d'une priorité dans les programmes d'assistance au développement du Secrétariat. Observant que l'évolution des apports financiers publics et privé6 aux pays en développement et l'érosion des préférences commerciales risquent de rendre ces Etats encore plus vulnérables, ils ont instamment demandé que la communauté des donateurs continue à tenir compte de leurs problèmes structurels et de leurs besoins spécifiques.

Belize

35. Les chefs de gouvernement se sont félicités que le Guatemala ait reconnu Belize en tant qu'Etat souverain et indépendant et espere qu'un accord formel mettant fin au différend et propre à stimuler la coopération entre les deux Etats dan6 l'intérêt de leurs peuples et de toute la région sera bientôt conclu. 116 Ont réaffirmé que tant qu'un règlement satisfaisant ne Sera pas acquis. la sécurité de Belize restera du ressort du Commonwealth.

Chypre

36. Rappelant la position qu'ils avaient adoptée à Kuala Lumpur, les chefs de qouvernement ont réaffirmé leur appui à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'unité et au non-alignement de la République de Chypre. Ils ont rappelé qu'il importe de donner suite à toutes les résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur Chypre, et en particulier des résolutions 541 (1983), 550 (1984) et 649 (1990) du Conseil de sécurité, et souligné qu'il fallait que tous les militaires et colons étrangers se retirent au plus tôt de la Répubiique de Chypre, que les refugies puissent rentrer chez eux en toute sécurité, que tous les Chypriotes recouvrent la jouissance des droits de l'homme et qu'il soit rendu compte des personnes disparues.

37. Les chefs de gouvernement ont pris note de l'évolution récente de la question de Chypre, décrite dans le dernier rapport du Secrétaire général des Nations Unies au Conseil de sécurité et qui fait l'objet de la résolution 716 (1991) de ce dernier, dans laquelle sont énoncés les principes fondamentaux devant régir le règlement de la question de Chypre. Ce règlement devrait assurer le bien-être et la sécurité de tous les Chypriotes, qu'il s'agisse de la communauté qrecque ou de la communauté turque. Les chefs de gouvernement ont également exprimé l'espoir qu'à la suite de la résolution, les obstacles entravant les efforts que fait le Secrétaire général pour trouver une solution juste et viable à la question de Chypre seront rapidement sur-montés et que la réunion internationale envisagée pourra être convoquée comme prévu.

38. Les chefs de gouvernement sont convenus que le Groupe d'action du Commonwealth sur Chypre doit continuer à suivte l'évolution conformément à son mandat et appuyer l'action du Secrétaire général des Nations Unies.

Région méditerranéenne

39. Les chefs de gouvernement ont estime qu'il fallait continuer à s'employer activement à éliminer les causes de tensions dans la région méditerranéenne et à promouvoir une solution juste et durable des conflits et des crises qui y sévissent. conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes. Ils ont une fois de plus réaffirmé que la sécurité dans la région méditerranéenne est étroitement liée à la sécurité européenne, ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales. Ils ont noté que des consultations régionales entre Etats riverains de la Méditerranée sont en cours pour créer des conditions propices à une conférence sur la sécurité et la coopération dans la région.

Moyen-Orient

40. Les chefs de gouvernement, rappelant leur déclaration de Kuala Lumpur au sujet du Moyen-Orient, et réaffirmant l'inquiétude que leur inspirent les tensions dangereuses provoquées par les problèmes non résolus du Moyen-Orient,

notamment par la question palestinienne, se sont félicités de la tenue de la Conférence de paix sur le Moyen-Orient, à Madrid, le 30 octobre 1991. 116 ont exprimé le vif espoir que la conférence aboutirait à un règlement juste, complet et durable, et aiderait à établir la paix et la sécurité au Moyen-Orient.

Afghanistan

41. Les perspectives d'un reglement politique complet du problème de l'Afghanistan s'étant améliorées ces derniers temps, les chefs de gouvernement ont instamment demandé que l'on redouble d'efforts pour restaurer la paix et des conditions normales en Afghanistant et pour permettre aux réfugiés afghans de rentrer chez eux. 11s ont appuyé la proposition en cinq points du Secrétaire général des Nations Unies datée du 21 mai 1991 et les initiatives prises par d'autres Etats pour aboutir à un règlement juste en Afghanistan; ils ont en outre appelé à continuer de fournir une assistance humanitaire aux réfugiés afghans.

Asie du Sud-Est

42. Les chefs de gouvernement se sont félicités que la Conférence internationale sur le Cambodge, qui a pour objectif la signature d'un accord de paix réglant complètement la question cambodgienne, ait repris à Paris du 21 au 23 octobre 1991. Ils ont félicité les parties cambodgiennes de l'esprit de compromis et de réconciliation nationale sous l'égide du prince Sihanouk dont ils ont fait preuve.

43. Favorables à la proposition de créer en Asie du Sud-Est une zone de paix, de liberté et de neutralité pour appuyer la paix et la stabilité dans la région, les chefs de gouvernement ont invité tous les Etats à la soutenir.

Antarctique

44. Reconnaissant que l'Antarctique a une *grande* influence sur l'environnement, les chefs de gouvernement se sont félicités de l'accord atteint à Madrid sur un protocole pour la protection de l'environnement de l'Antarctique et notamment de l'interdiction des activités extractives. Ils ont réaffirmé qu'il faut tout faire pour protéger l'environnement de ces territoires exceptionnels et ont invité tous les Etats à coopérer dans ce sens.

Terrorisme

45. Les chefs de gouvernement ont à nouveau énergiquement condamné le terrorisme sous toutes ses formes, y compris les prises d'otages, car c'est là une des menaces les plus dangereuses contre la stabilité et les droits de l'homme. Ils se sont réaffirmés résolus à ne négliger aucun moyen de combattre le terrorisme - qu'il soit le fait de personnes, de groupes ou d'Etats - par une coopération bilatérale et multilérale.

/...

Lutte contre l'usage et le trafic illégal des stupéfiants

46. Les chefs de gouvernement se sont déclarés très préoccupés par la recrudescence de l'abus et du trafic illégal des stupéfiants, qui fait obstacle au développement social et économique des pays et msnace la communauté internationale. Ils se sont félicités de la restructuration des services des Nations Unies s'occupant de stupéfiants, et notamment de la création du Programme pour le contrôle international des drogues destiné à renforcer la campagne internationale contre l'abus et le trafic illégal des drogues et se sont déclarés favorables au Programme d'action mondial adopté par l'Assemblée genérale des Nations Unies à sa dix-septième session extraordinaire en février 1990.

47. Les chefs de gouvernement, reconnaissant que des approches novatrices seront nécessaires pour obtenir des résultats, et notamment pour réduire la demande de drogues illégales, ont souligné que tous les pays doivent impérativement avoir un cadre juridique approprié pour combattre l'offre de drogues. A ce propos, ils se sont engagés à faire le nécessaire pour devenir parties à la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances phsychotropes conclue en 1988 et à appliquer le mécanisme du Commonwealth pour l'assistance mutuelle en matière criminelle. Ils se sont en outre déclarés favorables au programme d'action adopté à Londres en avril 1990 par le Sommet ministériel mondial en vue de réduire la demande de drogues et de lutter contre la menace de la cocaïne.

Situation économiaue mondiale

48. Les chefs de gouvernement ont examiné l'état de l'économie mondiale. Ils se sont déclarés satisfaits que les politiques adoptées par beaucoup de pays industrialisés pour contenir l'inflation portent fruit et que beaucoup de pays en développement continuent d'appliquer leurs politiques da réforme malgré leurs difficultés économiques persistantes.

49. Les chefs de gouvernement ont noté qu'après une année difficile pour l'économie mondiale, les perspectives s'améliorent dans plusieurs yays. Ils ont toutefois regretté les circonstances extérieures qui dans bien des cas restent défavorables aux pays en développement .. taux élevé d'intérêt. bas cours des produits de base, faiblesse des apports financiers, poids du service de la dette, maintien du protectionnisme sur les principaux marches et groupements régionaux autocentrés. Ils ont souligné qu'il importe d'nppliquer des politiques propres à fa-roriser les facteurs de reprise de l'économie mondiale et se sont déclarés résolus à oeuvrer dans le cadre de la coopération internationale afin de créer un environnement mondial plus propice au développement. Ils sont convenus que le nouvel ordre mondial, quel qu'il soit, devra comporter un renforcement de la coopération pour le développement.

Evolution du monde et développement économique

50. Les chefs de gouvernement ont observé que leur réunion avait lieu à un moment où non seulement l'ordre politique et économique, mais aussi les

conceptions de l'organisation des sociétés subissaient une transformation spectaculaire. A leurs yeux, ces changements ouvrent des possibilités à toutes les sociétés, en même temps qu'ils leur créent des difficultés. A ce propos, ils ont salué le rapport du Groupe d'experts du Commonwealth intitule "Change for the Better: Global Change and Economic Development" (Evolution du monde et développement économique : un mieux), qui commençait alors à recevoir un excellent accueil sur le plan international. Ils souscrivent à sa conclusion principale, selon laquelle les mutations en cours accroissent l'interdépendance entre nations : celles-ci deviennent en effet de plus en plus solidaires face aux problèmes que seul le développement peut résoudre, tels que pauvreté, insécurité, dégradation de l'environnement, maladies ou trafic de drogues. D'où la nécessité d'une volonté politique inébranlable, aux niveaux national et international. Les chefs de gouvernement ont demandé au Président et au Secrétaire général de promouvoir un large débat sur ce rapport et se sont de leur côté engagés à faire leur possible pour que les recommandations du Groupe d'experts soient prises en compte par les plus hautes instances politiques, notamment au sein des groupements économiques et régionaux spécialisés dont ils font partie. Ils ont enfin noté que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), à laquelle assisteront un grand nombre do chefs d'Etat, offrira une bonne occasion de débattre d'un grand nombre de questions parmi celles qui ont été soulevées.

51. En particulier, les chefs de gouvernement pensent, comme les experts, qu'il importe d'améliorer les politiques pour atteindre des objectifs essentiels dans deivers domaines : stabilité macro-économique, réduction des déficits budgétaires et des dépenses militaires, épargne et investissement. libéralisation du commerce extérieur, rsnforcement du secteur privé, économie de marché, mise en valeur des ressources humaines, démographie, réforme de l'agriculture, responsabilité de l'administration et participation, état de droit. Ils soulignent également combien il importe, pour que les efforts des pays en développement soient couronnés de succès, que les pays développés et les institutions internationales les appuient davantage sur la plan pratique. Ils insistent particulièrement sur la nécessité d'accélérer les flux de ressources - notamment par une aide accrue et un allégement de la dette - l'ouverture des marchés, des filets de sécurité pour les groupes vulnerables, un renforcement de l'aide à l'ajustement structurel, et un soutien financier et technique propre à permettre un développement durable.

Commerce international et négociations d'Uruguay

52. Les chefs de gouvernement ont déploré la dérive de certains pays industriels vers une aggravation du protectionnisme et des pratiques discriminatoires, surtout au moment où de nombreux pays en développement, ainsi que des pays d'Europe oriectale et d'ailleurs, ont entrepris d'appliquer unilatéralement des programmes de libéralisation des échanges. Ils ont observé que la montee du protectionnisme a ralenti la ctoissance du commerce mondial, ce qui à son tour a freiné la croissance économique mondiale. De plus, l'essor des exportations des pays en développement a été freiné par le

manque d'accès aun marchés des pays développés. Les chefs de gouvernement ont taxé de contradiction les pays développés, qui exhortent les pays en développement à s ' ouvr i r aux forces du marché en même temps qu'ils restreignent l'accès à leur propre marché. Ces obstacles au commerce font perdre aux pays en développement plus que l'aide ne leur apporte. Les chefs de gouvernement demandent une libéralisation multilatérale du commerce international, pour éviter au monde de répéter les erreurs du protectionnisme des années 30; les pays en développement ont en effet besoin d'accéder aux marchés mondiaux pour accroître leurs exportations et de surmonter les difficultés que leur cause la réduction de l'aide et des autres apports de ressources en provenance des pays développés.

53. Les chefs de gouvernoment ont noté que leur réunion coïncidait avec une phase critique des négociations d'Uruguay. Ils ont également noté que le mouvement en faveur d'une réforme du système des échanges commerciaux dans le monde s'intensifiait. Ils se sont felicites que les dirigeants du Groupe des sept pays les plus industrialisés se soient clairement engagés, au Sommet de Londres, à s'employer à ce que les négociations d'Uruguay débouchent sur un ensemble de mesures ambitieuses, équilibrées et de portée universelle. Ils ont invité tous les gouvernements à faire preuve au plus tôt de la volonté politique nécessaire pour que ce mouvement aboutisse à une libéralisation des échanges. Il est vital que les négociations d'Uruguay aboutissent à des résultats concrets et complets; il est urgent en particulier de réduire à réduire sensiblement les obstacles au conunerce et les autres facteurs qui faussent les marchés agricoles. Le protectionnisme et le régionalisme autocentrés sont lourds de danger, alors que la libéralisation des échanges et ses conséquences sur les flux financiers peuvent être de puissants facteurs de croissance soutenue et durable. Le maintien et le renforcement de l'intégrité du système des échanges mondiaux est dans l'intérêt commun des pays en développement et des pays industrialisés. De l'avis des chefs de gouvernement, l'échec des négociations d'Uruguay augmenterait les dangers liés au protectionnisme et compromettrait sérieusement les chances de croissance économique et de développement pour les années 90 et au-delà, en même temps qu'il freinerait la libéralisation économique amorcée dans de nombreux pays.

Coowération économiaue régionale

54. Les chefs de gouvernement ont salué l'intensification des efforts de coopération économiqce régionale en cours dans diverses parties du monde. Ils espèrent que cette coopération favorisera le developpement des échanges et l'avènement d'un système de commerce multilatéral plus ouvert et moins discriminatoire. Ils demandent aux groupements régionaux qui comprennent de grands pays industrialises de veiller particulièrement aux répercussions de leurs politiques régionales de commerce extérieur sur les pays en développement, notamment sur ceux qui ne font pas partie de tels groupements, et de se demander comment ils pourraient tires parti de nouveaux creneaux. Les chefs de gouvernement reconnaissent qu'il faut accroître l'assistance destinée à favoriser la coopération régionale entre pays vulnérables.

Flux financiers et dette

55. Les chefs de gouvernement ont constate que malgré une amélioration des flux financiers vers certains pays en développement, ces flux restent globalement très insuffisants pour dynamiser le redressement économique dans le reste d'une grande pertie du monde en développement et pour relever les grands défis de notre époque, tels que dépaupérisation, valorisation des ressources humaines ou protection de l'environnement. Les chefs de gouvernement demandent donc un nouvel allégement de la dette - et dans certains cas son annulation - ainsi qu'un accroissement de l'aide et des apports de capitaux; ils demandent aux pays en développement de prendre de leur côté des mesures pour attirer ces derniers.

56. Ils ont accueilli chaleureusement l'annonce faite à la réunion par M. John Major, Premier Ministre du Royaume-Uni, que son gouvernement avait décidé d'appliquer les conditions de la Trinité-et-Tobago, ce qui allégera considérablement la dette des pays à faible revenu. A leur grande satisfaction, le Canada a fait sienne cette décision. Ils espèrent que le Royaume-Uni et le Canada seront suivis par les autres membres du Club de Paris, et qu'ainsi leur décision conduira l'ensemble du Club de Paris à adopter ces conditions. Ils ont rendu hommage au rôle prééminent joué par le Premier Ministre britannique dans la recherche d'une solution au problème de l'endettement des pays les plus pauvres.

57. Les chefs de gouvernement ont noté qu'un allégement de sa dette avait été accordé à la Pologne, et ils se sont félicités que le Club de Paris poursuive l'étude de la situation particulière de certains pays à revenu intermédiaire-faible. L'endettement vis-a-vis d'institutions financieres multilatérales continue à poser des difficultés à certains pays, et il faut que la communauté des donateurs se penche de plus près sur cette question. Les chefs de gouvernement ont aussi souligné qu'il importe que les pays en difficulté qui ont évité d'avoir à rééchelonner leur dette bénéficient d'un soutien financier adéquat. Ils se sont félicités que le Premier Ministre britannique ait proposé d'essayer d'obtenir un assouplissement des conditions à remplir pour bénéficier de la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, afin que davantage de pays du Commonwealth puissent en profiter.

58. Les chefs de gouvernement ont regretté que l'aide accordée par la plupart des membres du Comité d'aide au développement, en pourcentage de leur produit national brut, ait stagné au cours des années 80, et qu'elle reste inférieure à l'objectif de 0,7 % fixé par l'ONU. Ils ont demandé que l'on s'efforce à nouveau d'accroître les flux de capitaux publics et prives vers les pays en développement. Ils se sont félicités de la réduction des dépenses d'armement qu'entraîne déjà le relâchement des tensions mondiales, et qui ouvre aux pays industrialises comme aux pays en développement de grandes possibilités d'investir davantage dans le développement.

Réformes en Europe orientale et en Union soviet-

59. Les chefs de gouvernement ont salué l'évolution profonde vers la démocratie et l'économie de marché que l'on observe en Europe orientale et en Union soviétique. Ils soulignent à quel point il importe, pour la paix et la sécurité mondiales, que cette transformation soit réussie. Ils soulignent cependant que le soutien accordé à ces réformes ne doit pas entraîner une réduction de l'accès aux marches ni de l'aide dont bénéficient les pays en développement.

Fonds de placement et matches des capitaux

60. Les chefs de gouvernement ont salué le rôle joué par le Secrétariat du Commonwealth en facilitant l'accroissement de l'investissement de portefeuille dans les pays en développement membres du Commonwealth. Ils ont noté avec satisfaction que le Fonds de placement du Commonwealth avait été lancé avec succès en 1990, et que son activité progressait de manière satisfaisante. Ils espèrent que son capital sera bientôt augmenté et que les marches naissants du Commonwealth pourront bénéficier plus largement de ses investissements.

61. Tout en reconnaissant que des apports financiers extérieurs sont nécessaires au développement, les chefs de gouvernement soulignent que l'investissement restera d'origine principalement nationale. C'est pourquoi ils exhortent tous les pays à redoubler d'efforts pour mobiliser l'épargne, ce qui exige notamment qu'ils dévcloppent leurs propres marches des capitaux et des valeurs.

62. Ils ont pris note de la création proposée d'une Banque du Commonwealth pour la reconstruction et le développement, et décidé de demander au Secrétariat du Commonwealth d'en étudier le projet.

Pays les moins avancés

63. Les chefs de gouvernement sont gravement préoccupés par la détérioration de la situation socio-économique des pays les moins avances (PMA). Ils observent que ces pays sont accablés des plus lourdes entraves structurelles au développement. Ils se sont engagés à concourir à ce que soit veritablement mis en oeuvre le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés adopte par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en septembre 1990. Ils ont constaté que, si les PMA sont responsables au premier chef de leur propre développement, les pays développés doivent néanmoins dès que possible engager des ressources qui permettent de porter l'aide publique au développement au niveau convenu à l'échelon international.

Agriculture

64. Les chefs de gouvernement sont préoccupés par les graves problèmes d'alimentation dont les pays en développement continuent de souffrir. Ils soulignent la nécessité pour ces pays de renforcer leurs politiques et

d'accroître les incitations en vue d'un développement agricole durable. Ils exhortent les pays développés et les institutions internationales à adopter des poli tiques, notamment en matière de commerce extérieur et d'aide, qui puissent creer des conditions externes plus favorables à l'agriculture des pays en développement.

Environnement

65. Les chefs de gouvernement ont rappelé la Déclaration de Langkawi sur l'environnement, qui énonçait un programme d'action complet en vue de la protoction de l'environnement mondial et de la réalisation d'une croissance durable. A ce sujet, ils se sont e gagés à s'employer au succès de la Conférence des Nations Unies sur 1 environnement et le développement (CNUED), à laquelle beaucoup d'entre eux doivent participer en 1992.

66. Ils ont salué comme des contributions importantes au mécanisme de la CNUED, d'une part, le rapport du Groupe d'experts du Commonwealth intitule "Sustainable Development: An Imperative for Environmental Protection" (Le développement durable, impératif de la protection de l'environnement) et d'autre part, le passage du Communiqué du premier Carrefour des ONG du Commonwealth, tenu à Harare en août 1991, consacré au développement ménaqeant l'environnement de façon durable.

67. Ils ont décidé de s'efforcer activement de faire conclure à la CNUED une convention-cadre sur les chanqements climatiques et une convention sur la diversité bioloqique, et d'y faire adopter les principes pouvant servir de base à un consensus sur l'aménagement, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts, ainsi que sur le suivi approprié. Ils ont reconnu ensemble que la solution de ces problèmes nécessitera la participation de tous les pays. Ils considèrent comme particulièrement important que se déqage un consensus sur des mesures propres à faciliter l'accroissement des apports de ressources financières aux pays en développement et du transfert de techniques écoloqiquement rationnelles et adaptées, à des conditions justes et favorables, ce qui aiderait à atteindre à la fois le., objectifs nationaux et mondiaux, tant en matière d'environnement que de développement. Ils se sont enqagés à collaborer étroitement à 1 'élaboration, au titre d'"Action 21" d'un programme d'action réaliste et réali sable, qui devra tenir compte des différences de besoins, de respo abilités et de capacités entre pays développés et pays en développement, et prévoir l'action à mener aux échelons national, réqional et international. Ils soulignent qu il faudra, pour mener à bien les plans définis à la CNUED dans tous ces domaines, des arrangements institutionnels à tous les niveaux qui soient efficaces, démocratiques et économiques.

68. Ils ont éqalement noté que les petits Etats s'inquiètent des conséquences néfastes pour eux des chanqements climatiques, et de leur vulnérabilité et qu'ils ont 1 'impression que leurs intéréts ne sont pas suffisamment pris en compte dans les préparatifs de la CNUED. Convenant que les préoccupations de ces pays doivent trouver un écho dans toutes les décisions prises à la CNUED,

ils ont demande au Secrétariat du Commonwealth d'aider à ce que les intérêts des petits Etats du Commonwealth soient mieux pris en compte, en organisant des consultations et en apportant son appui technique à ces pays aux réunions importantes de preparation de la CNUED.

69. Les chefs de gouvernement ont salué la décision de traiter comme une question distincte, à aborder tout au long des travaux de fond, tout ce qui a trait aux apports essentiels de la femme au développement durable, notamment dans le cadre d'"Action 21". Ils estiment qu'il faut mieux reconnaître le rôle vital des femmes dans la réalisation d'un développement durable, et la nécessité de les affranchir des contraintes qui les empêchent de contribuer de manière plus efficace à tous les niveaux de la gestion de l'cnvironnement.

70. Ils ont également pris note d'un certain nombre de propositions relativas à l'environnement et à des problèmes qui y sont liés. On compte parmi celles-ci une convention visant à contrôler le déversement en mer de déchets dangereux, toxiques ou autres: des mesures visant à proteger les petits pays insulaires contre la montée du niveau de la mer; l'idée de confier au Conseil de tutelle de l'ONU la garde du patrimoine commun de l'humanité et d'en faire le dépositaire de ses préoccupations communes; l'institution d'un tribunal international pour les questions d'environnement; et l'adoption d'un code de conduite régissant les comportements internationaux en matière d'environnement.

71. Ils se sont enfin inquiétés de la poursuite de la pêche aux grands filets dérivants et de la menace qu'elle constitue pour les ressources marines. Ils exhortent tous les pays à se conformer aux résolutions 44/225 et 45/197 de l'Assemblée genérale des Nations Unies, et accueillent avec satisfaction l'interdiction de la pêche aux longs filets dérivants dans le Pacifique Sud.

naturelles

72. Les chefs de gouvernement ont reconnu que les catastrophes naturelles ont des répercussions défavorables sur la croissance et le développement économiques. Se félicitant que les problèmes posés par les catastrophes retiennent de plus en plus l'attention internationale, ils ont instamment demandé, d'une part, que l'on améliore la planification et l'organisation des secours au niveau national, d'autre par<, que l'on renforce les mécanismes internationaux pour pouvoir fournir en temps voulu une assistance appropriée et coordonnée, et enfin, que les politiques de crédit des institutions financières internationales tiennent davantage compte des conséquences à moyen terme des catastrophes.

Programme d'exploitation durable de la forêt tropicale du Gouvernement guyanien

73. Les chefs de gouvernement se félicitent que la réalisation du programme d'exploitation durable de la forêt tropicale lancé par le Gouvernement guyanien ait ccmmencé à la suite d'une offre du Président du Guyana, qui avait proposé d'affecter une zone de la forêt tropicale à un projet pilote d'exploitation durable et de preservation des espèces mené sous les auspices

du Commonwealth. Ils ont noté avec satisfaction le rôle joué par le Commonwealth dans cet important projet international. Ils trouvent encourageant que plusieurs gouvsrnements, organismes, institutions et organisations non gouvernementales du Commonwealth et d'ailleurs se soient intéressés à ce programme, et espèrent notamment que le Fonds pour la protection de l'environnement mondial en approuvera hientôt définitivement le financament initial. Etant donné les avantages que peut apporter ce programme à la communauté internationale, ils exhortent tous les donateurs éventuels à mobiliser des ressources supplémentaires pour faciliter sa mise en oeuvre rapide. Ils lancent un appel à tous les pays du Commonwealth pour qu'ils envisagent rapidement d'apporter un concours supplémentaire au programme, sous forme financière ou autre, afin que le Commonwealth continue d'y jouer un rôle prééminent.

Aménagement des écosystèmes marins tropicaux

74. Les chefs de gouvernement ont salué l'initiative prise par le Gouvernement australien, qui propose de faire profiter ses partenaires du Commonwealth, ainsi que d'autres Etnts tropicaux ou subtropicaux, de ses compétences en matière d'aménagement du milieu marin tropical, afin de les aider dans cette gestion.

La femme et 1'ajustement structurel

75. Les chefs de gouvernement ont approuvé la Déclaration d'Ottawa sur la femme et l'ajustement structurel, rédigée par les ministres de la condition féminine lors de leur réunion d'octobre 1990. Cette déclaration est annexée au présent Communiqué.

Survieet développement de 1'enfant

76. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction le Flan d'action pour l'application de la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant dans les années 90 adopté lors du Sommet mondial pour les enfants, et ont déclaré leur attachement à ses objectifs : réduction, dans des proportions définies, de la mortalité infantile et de la mortalité liée à la maternité, santé et éducation pour tous à l'horizon 2000, maintien et accroissement des taux de vaccination et ratification et application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Les chefs a gouvernement estiment que ces actions spécifiques en faveur de l'enfant doivent s'intégrer dan6 celles qui visent les objectifs nationaux et internationaux en matière de développement en général, dont elles constituent une composante essentielle : par exemple, le développement humain, la protection de l'environnement et la lutte contre le paupérisme. Ils soulignent en outre que le Commonwealth offre un cadre propice à la collaboration en vue de donner la priorité à l'enfant, qui pourra notamment se traduire par des programmes coopératifs de santé et d'alphabetisation.

/...

77. Les chefs de qouvernement ont noté avec intérêt l'appel lancé par l'Organisation de l'unité africaine en vue de la convocation, en 1992, d'une Conférence internationale des donateurs portant sur l'assistance aux enfants d'Afrique.

Organisations non gouvernementales du Commonwealth

78. Les chefs de qouvernement ont pris note de tout ce que le bien-être du Commonwealth doit à des particuliers, à des associations privées et à toutes sortes d'orqanisations bénévoles. Ils ont accueilli favorablement l'idée envisaqée par des associations professionnelles de tout le Commonwealth, de créer une fédération des associations professionnelles du Commonwealth, qui pourrait faciliter le développement des échanges commerciaux entre pays du Commonwealth ainsi que l'investissement et le transfert de technoloqie. Rendant hommage au rôle précieux joué par les centres de recherche et d'étude sur les affaires du Commonwealth, tel 1'"Institute of Commonwealth Studies" de Londres, ils ont accueilli favorablement une proposition tendant à créer un réseau de recherche sur les questions relatives au Commonwealth, destiné à promouvoir la recherche et les échanges d'information entre universitaires de tout le Commonwealth sur des sujets importants pour ce dernier.

79. Ils ont réitéré leur soutien aux travaux du Conseil syndical du Commonwealth, en espérant qu'il continuera à coopérer de plus en plus avec le Secrétariat.

Prochaine réunion

80. Les chefs de gouvernement ont eu grand plaisir à accepter l'invitation du Gouvernement de Chypre, qui leur avait proposé de tenir leur prochaine réunion dans son pays, en 1993.

COOPERATION FONCTIONNELLE AU SEIN DU COMMONWEALTH

1. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à la coopération fonctionnelle au sein du Commonwealth, élément essentiel des efforts collectifs des pays du Commonwealth. Ils se sont félicités des progrès importants qui avaient été accomplis daqs différents domaines d'activité sous l'égide du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique et d'autres entités du Commonwealth. Ils sont convenus que les activités fonctionnelles du Commonwealth devraient traduire les priorités recensées dans le Communiqué de Harare des chefs de qouvernement des pays du Commonwealth.

Fonds du Commonwealth pour la coopération technique

2. Lors de l'examen des activités exécutées dans le cadre du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, les chefs de qouvernement ont souligné l'importance qu'ils attachaient à l'action du Fonds en tant qu'aqent d'exécution du Secrétariat et orqanisme principal du Commonwealth pour la coopération aux fins du développement. Ils ont noté l'extension prise par les

services assurés au titre des programmes du Fonds au cours des deux ans qui s'étaient écoulés depuis leur réunion de Kuala Lumpur, et ont recommandé aux gouvernements de maintenir et, si possible, augmenter leurs contributions au Fonds pour lui garantir les moyens dont il a besoin pour maintenir le niveau des services fournis aux gouvernements et tenir pleinement compte des priorités dont il est fait état dans le Communiqué de Harare.

Le sport dans les pays du Commonwealth

3. Les chefs de gouvernement ont approuvé le rapport du groupe de travail sur le renforcement du sport dans les pays du Commonwealth et ont insisté sur le rôle spécial que le sport devrait jouer pour ce qui est de promouvoir, en particulier parmi les jeunes, les valeurs auxquelles le Commonwealth était attaché. Ils ont également accueilli avec satisfaction les programmes de réalisation d'aménagements sportifs destinés à réduire l'écart existant entre les pays en développement et les pays développés en ce qui concerne les installations sportives.

4. Soucieux de renforcer les jeux du Commonwealth en tant que pierre angulaire de cette organisation, les chefs de gouvernement ont invité les gouvernements membres à assurer l'autonomie financière de la Fédération des jeux du Commonwealth et à lui donner les moyens de promouvoir les jeux du Commonwealth et le sport en général. Afin que la valeur qu'ils reconnaissaient au sport conserve toute son importance, les chefs de gouvernement ont demandé au Secrétaire général de créer, pour une durée de quatre ans, un comité spécial dont la composition et les attributions correspondraient dans l'ensemble à celles du groupe de travail et qui se réunirait tous les deux ans à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération. Ils ont exprimé l'espoir de voir choisir dorénavant le site des jeux suivant le principe d'une rotation plus équitable entre les pays membres, sans pour cela altérer les normes applicables.

ntégration des femmes au développement : Plan d'action du Commonwealth

5. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à la promotion de la femme, et plus particulierement au Plan d'action relatif à l'intégration des femmes dans le développement, et à son exécution par les gouvernements et le Secrétariat. Ils ont accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés tout en constatant que beaucoup restait à faire. Ils ont souligné qu'il fallait absolument offrir à un plus grand nombre de femmes une formation théorique et pratique si l'on voulait réaliser les objectifs du Plan d'action en engageant tous les gouvernements des pays membres à en faire une priorité absolue. Ils les ont exhortés à améliorer l'efficacité des bureaux nationaux pour les femmes et leur influence en matière de politiques, à familiariser les responsables de l'établissement des politiques et de la planification au problème de l'inégalité de traitement entre les sexes, et à veiller à ce que cette question soit prise en considération au niveau de la planification du développement. Une action délibérée devrait être entreprise pour donner aux femmes un accès plus large aux postes de responsabilité dans la fonction publique et au Secrétariat.

Questions intéressant les jeunes

6. Les chefs de gouvernement ont noté que l'examen de la structure et de activités du Programme du Commonwealth pour la jeunesse avait été achevé en 1990 et que le Conseil de la jeunesse avait approuvé les modifications à apporter au Programme et à son mode de travail. Ils ont engagé les gouvernements à continuer à financer le Programme et décidé d'appeler désormais les réunions biennales du Conseil de la jeunesse réunions ministerielles et de les organiser tous les trois ans à partir de 1992.

Coopération scientifique

7. Les chefs de gouvernement ont noté que les ministres chargés des questions scientifiques et techniques dans les pays du Commonwealth s'étaient réunis pour la première fois en novembre 1990 à Malte et avaient formulé le voeu de se retrouver à intervalles réguliers par la suite. Ils ont constaté l'importance du rôle que ces réunions, parallèlement aux travaux ordinaires du Conseil scientifique du Commonwealth, pouvaient jouer pour renforcer la coopération scientifique au sein du Commonwealth, promouvoir de nouvelles initiatives et recenser les ressources pouvant être affectées aux grands programmes gérés par le Commonwealth dans le domaine de la science et de la technique. A l'avenir, lorsque la nature des questions l'exigeait, on orqaniserait des réunions ministérielles spéciales.

Gestion des mutations technologiques

8. Les chefs de gouvernement se sont félicités de la constitution du groupe consultatif du Commonwealth sur la gestion technologique, dont ils avaient approuvé le principe à leur réunion antérieure. Ils ont loué l'approche suivie par le groupe consultatif pour conseiller les gouvernements sur le transícrt, l'adaptation et la gestion des technologies, et leur intégration dans les politiques économiques et écologiques. Etant donné que ces services étaient de plus en plus sollicités et que la demande dépassait déjà les ressources disponibles, les chefs de gouvernement ont prié les gouvernements des pays membres d'envisager sérieuseme: "augmenter les ressources du groupe consultatif ou de financer les projets ou yrogrammes qu'il pourrait proposer.

Abus et trafic i 'icite des drogues

9. Les chefs de gouvernement ont demandé au Secrétariat, agiscant *en* étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et d'autres organismes intéressés, notamment régionaux, de continuer à organiser des stages de formation et autres activités destines à lutter à la fois contre l'offre et la demande et à tenir compte dans ses travaux du point de vue de la communauté, et notamment de celui des femmes et des jeunes. Ils ont accueilli avec satisfaction l'accord conclu à la réunion des ministres des pays du Commonwealth chargés des questions juridiques tenue en 1990 à Christchurch, qui permettrait de

simplifier les procédures d'axtradition en vigueur dans le Commonwealth, et ont prié les membres du Commonwealth qui ne l'avaient pas encore fait d'envisager des que possible d'adopter les nouvelles procédures facultatives.

SIDA

10. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur vive préoccupation devant l'ampleur que prenait le problème du SIDA dans tous les pays et de la menace qu'il représentait pour le progrès économique et le développement humain, en particulier dans les pays membres les plus pauvres, en attaquant le groupe d'âge le plus productif sur le plan économique et en provoquant un re tournement de 'ndance touchant les progrès réalisés dans le sens de l'espérance de vie et de la survie des enfants. Les budgets de la santé étant de plus en plus lourdement grevés, les ressources nationales et communautaires seraient utilisées au maximum : face à l'ampleur du problème, il ne fallait donc ni se bercer d'illusions ni se voiler la face. Les chefs de gouvernement ont prié instamment tous les gouvernements de faire de la lutte contre le SIDA une priorité absolue en mobilisant toutes les ressources et tous les secteurs nécessaires pour prévenir son apparition et en atténuer les incidences konomiques et sociales. Il importait notamment d'élaborer des programmes nationaux multisectoriels sur le SIDA ayant pour objectifs d'éduquer les esprits, d'encourager de nouveaux comportements et d'appuyer les mesures destinées à favoriser des rapports sexuels sans danger; de combattre la stigmatisation et la discrimination dont pouvaient faire l'objet les personnes dont on savait ou soupçonnait qu'elles étaient infectées par le VIH: de garantir l'innocuité du sang et des produits sanguinst et de collaborer de façon plus efficace avec les milieux scientifiques à la mise au point des vaccins et médicaments nécessaires à la prévention et au traitement. Les chefs de gouvernement ont demandé aux ministres de la senté des pays du Commonwealth d'examiner ces questions de façon régulière, à leur réunion annuelle préalable à l'Assemblée mondiale de la santé, et de les tenir au courant des résultats de leurs travaux. Ils ont également demandé au Secrétariat de promouvoir au sein du Commonwealth les programmes de coopération qu'il serait possible d'exécuter pour contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Droits des personnes handicapées

11. Les chefs de gouvernement ont constaté qu'il y avait dans le monde des millions de personnes handicapées, dont la majorité vivaient dans les pays en développement, et que la plupart d'entre eux se voyaient restreindre l'accès à l' instruction, à la formation, à l'emploi et aux moyens de transport et de communication. Ils se sont félicités du changement d'attitude vis-à-vis des handicapés qu'avait amené la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992), et sont convenus de continuer à promouvoir dans leurs pays respectifs des mesures visant à permettre aux personnes handicapées de participer à la vie économique et socialo. Ils ont demandé au Secrétariat de maintenir cette question à l'étude afin de rassembler et de diffuser des informations sur les programmes nationaux en cours.

/...

Régime préférentiel concernant les frais de scolarité des étudiants des pays du Commonwealth

12. Les chefs de gouvernement se sont declares convaincus qu'il fallsit absolument renforcer la mobilité des etudiants pour maintenir la cohésion du Commonwealth et assurer son avenir. Les étudiants, l.es établissements d'enseignement et les pays du Commonwealth eux-mêmes profiteraient d'une intensification des échanges scolaires. Les chefs de gouvernement ont pris acte des propositions du Secrétaire général relatives à la possibilité d'instaurer un régime préférentiel concernant les frais de scolarité des étudiants des pays du Commonwealth, qui comporterait les cinq éléments principaux suivants : définition d'une base acceptable pour le calcul des droits d'inscription, coût réduit pour les jeunes chercheurs, octroi de bourses plus nombreuses, bourses couvrant les frais de scolarité et procédure d'exonération des droits sur la base de la réciprocité. Constatant les divergences d'opinion en ce qui concerne les mesures les plus appropriées à prendre, et certains pays ayant fait savoir qu'ils avaient besoin de temps pour étudier de manière plus approfondie les incidences des propositions du Secrétaire général, les chefs de gouvernement ont convenu que les représentants des gouvernements intéressés et le Comité permanent du Commonwealth pour la mobilité des étudiants et la coopération dans l'enseignement supérieur devraient se réunir au début de 1992 pour examiner ces propositions, la politique et les approches opérationnelles des pays d'accueil développés et toutes autres mesures proposées, afin d'aboutir à un accord sur les moyens d'améliorer la mobilité des étudiants au sein du Commonwealth. Ils ont exprime l'espoir que les participants à cette réunion tiendraient compte des vues d'un grand nombre de pays en développement sur cette question.

Dispositif d'appui du Commonwealth à l'enseignement superieur

13. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la mise en place d'un dispositif d'appui du Commonwealth à l'enseignement supérieur (CHESS), tout en regrettant le peu de progrès vers l'élaboration des projets collectifs. Si l'on voulait mettre à profit les vastes possibilités que le dispositif offrait pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, il fallait assurer un courant continu de ressources des pays industrialises à l'appui des efforts dans ce domaine des pays en développement. C'est pourquoi les chefs de gouvernement ont prié instamment les pays membres de prendre toutes dispositions concernant leurs engagements prévisionnels afin que les pays en développement puissent préparer et soumettre avec confiance des propositions de projets et de programmes destinés à être financés dans le cadre du CHESS. Le Comité permanent du Commonwealth pour la mobilité des étudiants et la coopération dans l'enseignement supérieur pourrait alors, à sa séance suivante, examiner avec les organismes bailleurs de fonds les mécanismes et procédures appropriés pour solliciter les demandes et acheminer les fonds.

/...

Commonwealth de 1'enseignement

14. Les chefs de gouvernemont ont noté avec satisfaction que le Commonwealth de l'enseignement avait réalisé des progrès considérables depuis leur dernière réunion à Kuala Lumpur, notamment pour ce qui est de généraliser l'instruction et d'en améliorer la qualité dans le cadre de l'enseignement à distance. Ils ont félicité le Conseil des gouverneurs, le Président et le personnel du Commonwealth de l'enseignement des résultats obtenus et de la contribution que l'organisation avait commencé à apporter sur le plan de la valorisation des ressources humaines dans plusieurs pays du Commonwealth. Ils ont accueilli avec satisfaction les nouvelles annonces de contributions et prié tous les pays membres de s'engager dans les meilleurs délais à fournir un appui financier supplémentaire à l'crganisation afin de lui permettre de développer et d'étendre ses services.

Fondation du Commonwealth

15. Les chefs de gouvernement ont adressé toutes leurs félicitations à la Fondation à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, qui tombait en 1991. Ils ont accueilli avec satisfaction les propositions constructives présentées à la première réunion du Forum des organisations non gouvernementales de pays du Commonwealth, concernant les relations entre les ONG et les gouvernements, la collaboration entre les ONG et le renforcement des ONG dans l'Afrique du Sud après l'apartheid. Déférant aux demandes faites par les ONG participant à la réunion aux fins d'obtenir un appui supplémentaire au titre de l'assistance technique, de la formation, des échanges et des réunions regionales, ils ont demandé aux responsables de la Fondation d'instituer un programme d'assistance dans ces domaines.

16. Les chefs dc gouvernement se sont déclarés satisfaits de l'augmentation du nombre et de l'élargissement de l'éventail des associations professionaelles, et approuvé les recommandations formulées par les participants à la Conférence des cadres de Sydney en ce qui concerne le développement des liens entre organisations, les échanges et la mise en commun des informations entre cadres de pays du Commonwealth. Ils se sont félicités des propositions du groupe d'experts des questions culturelles et accepté le plan de la Fondation de creer- un bureau du Commonwealth pour les questions culturelles dans la limite des ressources actuellemsnt disponibles. Ils ont jugé nécessaire d'élaborer des procédures budgétaires mieux adaptées. Ils ont invité le Conseil des gouverneurs à évaluer la situation pour s'assurer, entre autres choses, que les questions budgétaires ne soient plus examinées dans le cadre des réunions des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, et de faire rapport à la Réunion des hauts fonctionnaires de 1992. Ils ont recommande, à titre provisoire, une augmentation de 5 % pour l'exercice 1992193.

17. Les chefs de gouvernement ont rendu hommage au Président de la Fondation du Commonwealth, l'honorable Robert Stanfield, à I'occasion de son départ à la retraite, pour la façon dont il s'était acquitté de son mandat, et ont élu à

/...

l'unanimité son successeur, le très honorable sir Richard Luce, qui doit prendre ses fonctions le ler janvier 1992.

Contributions aux budaets du Commonwealth

18. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction les progrès réalisés pour ce qui est de réduire les retards dans le paiement des contributions aux budgets du Commonwealth, mais ont jugé nécessaire de rappeler que ces retards devaient être éliminés dès que possible. Ils ont également estimé que les contributions exigibles devaient être versées rapidement pour assurer la continuité des activités du Commonwealth. Ils se sont felicites de la décision du Secrétaire général de s'entretenir avec les représentants des gouvernements en retard dans leurs paiements afin d'arrêter avec eux un calendrier de paiement approprié et ont demandé aux hauts fonctionnaires de revoir la situation à la réunion qu'ils tiendraient en 1992 à Kampala (Ouganda).

Institut du Commonwealth

19. Les chefs de gouvernement ont pris note de la priorité que donne l'Institut du Commonwealth à la promotion des idéaux et activités du Commonwealth et de ses pays membres parmi les jeunes. Ils ont été particulièrement sensibles au nouvel accent mis sur le Commonwealth et l'Europe, afin de faire mieux comprendre dans toute l'Europe les intérêts et préoccupations du Commonwealth.

Rapport du Secrétaire général

20. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction le treizième rapport du Secrétaire général et se sont félicités des résultats dont il donne un aperçu.

Centre internation 1 de conférences de Harare, 21 octobre 1991

DECLARATION D'OTTAWA SUR LA FEMME ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Communiquée par la troisième Réunion des ministres du Commonwealth responsables des questions intéressant les femmes
Ottawa (Canada), 9-12 octobre 1990

1. Nous, chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, croyons que pour relever les défis créés par l'evolution de l'environnement économique international il faut appliquer des politiques d'ajustement rationnelles, équitables et efficaces aux niveaux national et international. Ces politiques sont essentielles pour parvenir à la croissance non inflationniste et au développement durable qui sont nécessaires au mieux-être de l'humanité. Nous approuvons la largeur de vues dont est empreint le rapport du Groupe d'experts du Commonwealth sur l'ajustement, intitulé "Engendering Adjustment for the 1990s", et notamment les trois principes généraux qui s'en dégagent, à savoir

la primauté reconnue à la justice sociale, à la croissance économique et à l'efficacité, la pleine intégration des femmes au processus de prise de décisions, et un environnement international favorable.

2. Nous sommes sensibles aux efforts résolus que font de nombreux gouvernements, tant au sein qu'à l'extérieur du Commonwealth, en vue de réformer les politiques comme les institutions et apprécions les initiatives visant à instaurer un environnement économique mondial plus favorable. Nous n'en constatons pas moins qu'il reste beaucoup à faire pour que les femmes retrouvent ce qu'elles ont perdu pendant les années 80 en raison, notamment, de l'application de politiques d'ajustement structurel inadaptées.

3. Nous sommes convaincus qu'il est à la fois essentiel et possible de concevoir et d'appliquer des politiques et des programmes qui améliorent l'efficacité, l'acceptabilité et la durabilité du processus d'ajustement. Si ces politiques et ces programmes ne comportent pas de mesures permettant de garantir l'égalité des sexes, de tenir compte des besoins humains fondamentaux et de proteger l'environnement, et s'ils ne sont pas financés comme il conrient, le développement restera limité, l'ajustement structurel ne pourra pas durer, et les femmes continueront à supporter une part disproportionnee de son coût.

4. On ne pourra mener le processus de développement à son terme que si l'on admet que ses aspects économiques et sociaux, en particulier la réduction de la pauvreté, se renforcent mutuellement. Il faut prendre grand soin de ne pas nuire à l'exécution des programmes touchant les soins de santé primaires, la nutrition, la planification de la famille et la formation théorique et pretique. Il faut continuer à améliorer la condition de la femme dans tous ces domaines. S'agissant de développer l'économie et de relever les conditions de vie de la population d'un pays, l'investissement dans la nutrition, la santé et l'instruction est tout aussi important que tout invcstissement matériel.

5. Le processus d'ajustement structurel fournit l'occasion de réévaluer les modalités suivant lesquelles les femmes et les hommes de tous horizons sociaux peuvent être associés en tant que participants et bénéficiaires au développement économique et social. Les femmes sont beaucoup plus sollicitées que les hommes car elles sont tout à la fois productrices, mères, dispensatrices de soins, responsables de la gestion du ménage et animatrices de collectivités.

6. Les programmes d'ajustement structurel doivent être conçus en fonction d'un partage plus équitable entre les femmes et les hommes non seulement des coíits des programmes, mais aussi des avantages qu'ils procurent. C'est ainsi seulement que l'on pourra garantir la participation active et multiforme des femmes à l'économie, qui est trop souvent méconnue parce que non rémunérée.

7. Au vu de ce qui précède, nous nous engageons à mettre à exécution le programme ci-après, que nous recommandons à l'attention de tous :

/...

i) Réaménager les structures sociales, administratives et juridiques afin que les femmes puissent avoir accès sans réserve à la terre, au crédit et aux utres ressources. Ces réformes lèveront les obstacles qui empêchent les femmes de participer en tant qu'agents et bénéficiaires à l'activité productive dans le cadre d'une économie de marché.

ii) Investir dans le renforcement des activités productrices des femmes, en particulier dans les domaines essentiels tels que la création d'entreprises, la production agricole et la sécurité alimentaire. En leur facilitant l'accès aux technologies appropriées, aux services de vulgarisation, aux moyens de trensport et à la formation, on peut augmenter la productivité au bénéfice des femmes elles-mêmes comme de l'ensemble de l'économie.

iii) Veiller à intéresser les femmes à profiter des nouvelles perspectives offertes par les secteurs de pointe et assurer que les mécanismes du marché qui sont mis en place leur offrent les mêmes possibilités qu'aux hommes. On les aidera en particulier, selon les besoins, à tirer parti de marchés plus ouverts et concurrentiels, notamment en leur facilitant l'accès au crédit et en leur offrant des conditions de financement plus souples et novatrices.

iv) Prévoir, lors de l'établissement des politiques et du budget, les hiens et services de base dont ont besoin les femmes pour leurs multiples activités. Il est indispensable de relever le montant des crédits budgétaires alloués aux programmes relatifs à la nutrition, à l'éducation et à la santé des femmes pour leur donner le temps de S'adapter aux nouvelles capacites productives et aux nouvelles perspectives offertes par le marché. La valorisation à long terme des ressources humaines l'exige. L'un des objectifs prioritaires est d'améliorer le taux de scolarisation des filles : cela aura des effets bénéfiques sur la santé et la survie de l'enfant, les taux de croissance démographique, le bien-être de la famille et la productivité économique. Ces priorités doivent être inscrites dans des programmes sur lesquels les femmes aient un droit de regard et qui prennent leurs besoins en considération.

v) Intégrer de façon plus systématique les questions intéressant les femmes dans la politique des pouvoirs publics, notamment la conception et l'exécution des politiques d'ajustement structurel. Pour cela : sensibiliser davantage l'administration à l'inégalité de traitement entre les sexes: associer pleinement les femmes à la prise de décisions et aux processus opérationnels à tous les niveaux; accroître les moyens dont disposent les bureaux s'occupan, de questions intéressant les femmes pour participer efficacement à l'analyse économique et à l'évñluation des projets; favoriser la mise en place de dispositifs permettant aux femmes et à leurs organisations de faire connaitre leurs préoccupations et leurs vues;

/...

et créer au sein des ministères des finances des comités de direction chargés de veiller à ce que les questions liées à l'inégalité de traitement entre les sexes soient prises en considération au niveau de toutes les décisions touchant l'ajustement structurel.

vii Améliorer, aux niveaux mondiai et national, la collecte de données - quantitatives et qualitatives - et la mise au point de méthodes et d'indicateurs de nature à mieux faire comprendre l'activité économique des femmes et des hommes et les répercussions de chaque politique suivant le sexe, en accordant une attention particulière aux différentes conséquences qu'elles peuvent avoir au sein des ménages.

vii) Inviter les organisations internationales dont nous sommes membres à se joindre à nous dans l'effort que nous avons entrepris pour intégrer pleinement l'objectif de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le processus d'sjustement structurel, à veiller à ce que les programmes d'ajustement structurel soient axés sur la croissance, plus durables et mieux financés et comportent des mesures visant à atténuer leurs incidences sociales négatives, et à s 'employer de toutes les autres façons possibles, y compris en ouvrant davantage les marchés extérieurs aux produits des pays en développement et en augmentant les courants de ressources extérieurs, à favoriser l'instauration d'un environnement économique international plus favorable.